

Conseil économique et social de Wallonie

Eric De Keuleneer

27/02/2012

Economies d'échelles en banque ?

Efficience des coûts ?

Peu liée à la taille, sauf funding (fonds propres...).

Efficience de revenus ?

Peu clair

Qualité de service ?

variable

Cas particulier Investment banking

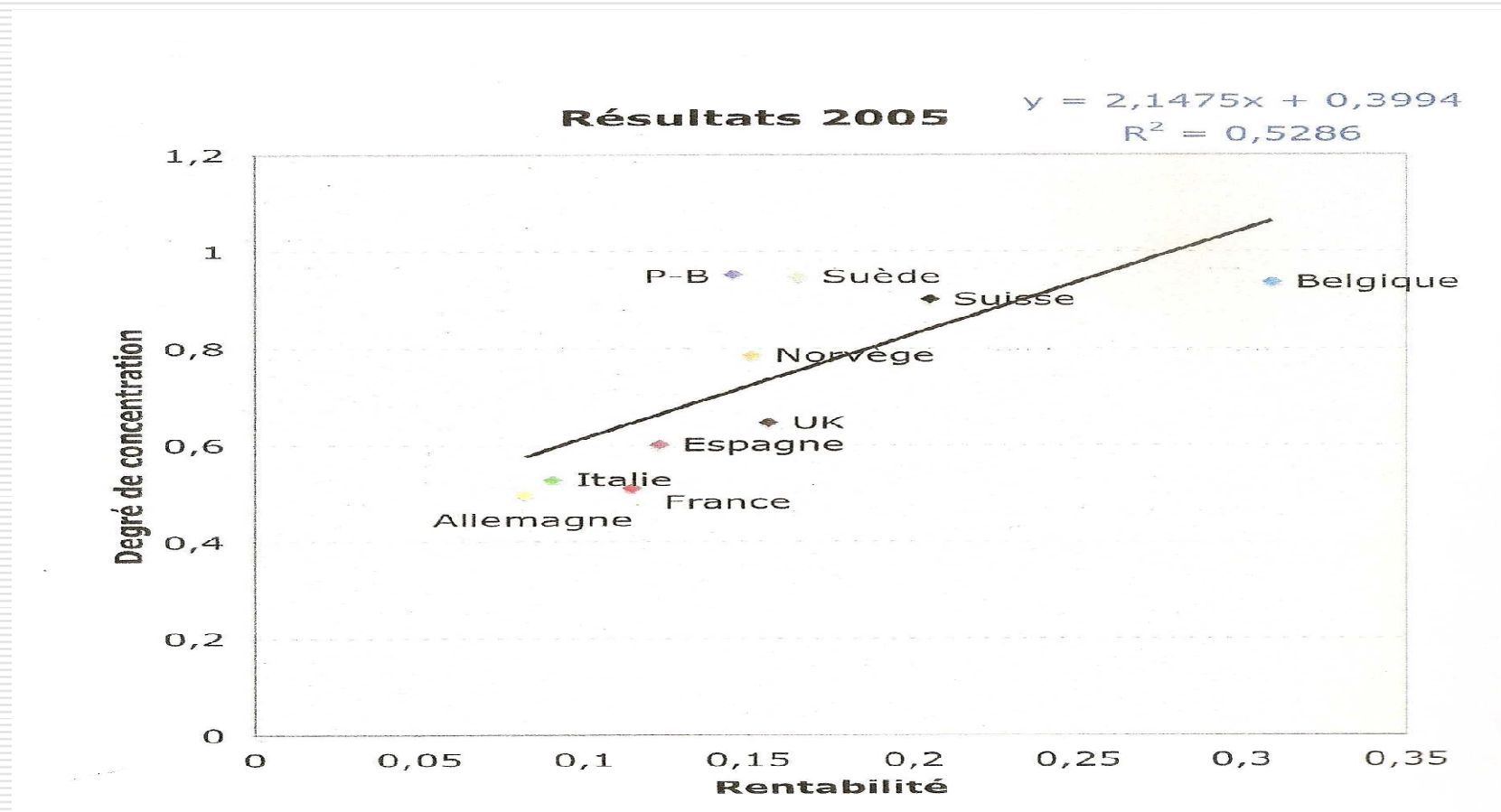
- Taille apporte notoriété, rente ? Peu de lien avec qualité
- Transactions privilégiées :
 - Information privilégiée : pour la banque, quelques clients
 - Allocations sur Introduction en Bourse : franche corruption?
- Ordres sur titres, gré à gré
- Spéculation

Enseignement des fusions bancaires

- Efficience accrue ? non
- Meilleure gestion ? Parfois, mais
- Diversification du risque ? inutile
- Pouvoir de marché ? souvent

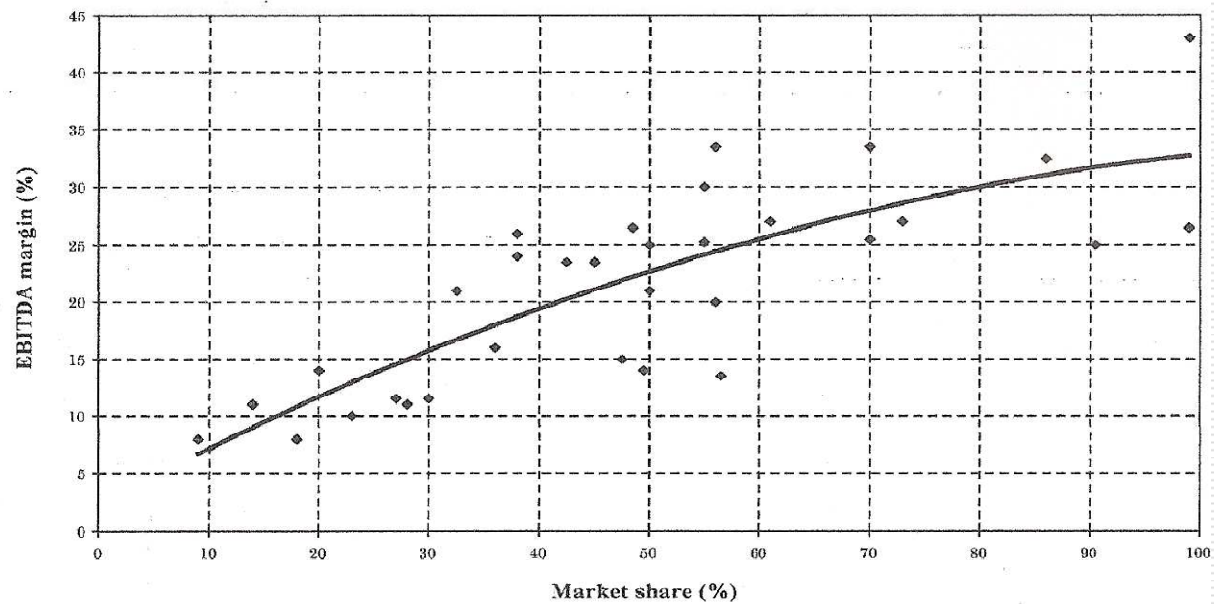
Relation entre le degré de concentration du marché bancaire et le taux de rentabilité des fonds propres

Source : Leszczynska 2007, données provenant de la banque de donnée *Bankscope* pour l'année 2005.



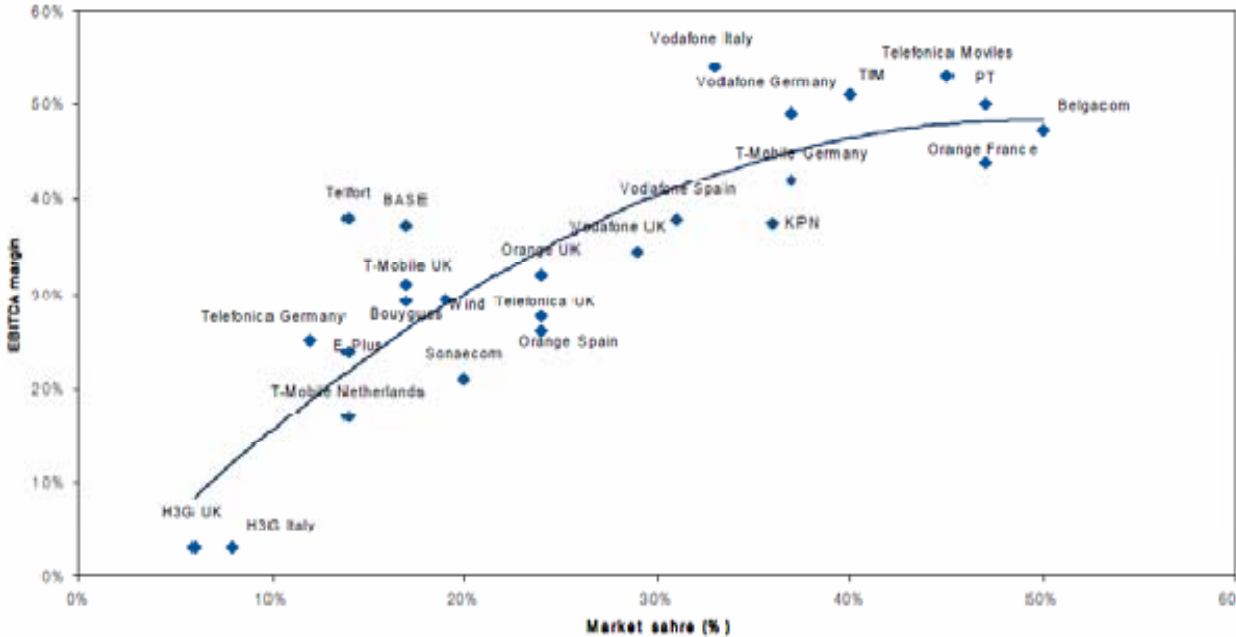
Beer market

A positive relationship between consolidation and margin



Relation between market share and EBITDA margin and Belgacom's position

Source : Fortis Bank



Ratio coûts/revenus en Belgique après les grandes fusions bancaires

<input type="checkbox"/> Fortis	1999	2000	2001		
Ratio coûts/revenus	66,3	66,4	68,3		
<input type="checkbox"/> BBL	1997	1998	1999	2000	2001
Ratio coûts/revenus	61,94	58,94	59,08	53,16	52,10
<input type="checkbox"/> KBC	1998	1999	2000	2001	
Ratio coûts/revenus	60,0	65,3	66,5	70,5	

Limites à la concurrence

- ❑ Non-portabilité des comptes
- ❑ Sélection averse des crédits
- ❑ Limitation réglementaire (livrets, assurance,...)
- ❑ Distribution captive (conflits d'intérêt, MIFID?)

Modèle actuel basé sur concurrence-régulation prudentielle est-il viable?

- ❑ « Concurrence », mais insuffisante; pas de vrai marché, aléa moral
- ❑ Funding bon marché subsidié, qui finance les activités spéculatives
- ❑ Concurrence surtout sur rémunérations des traders et dirigeants ?

Avenir

- Modèle A : Business as usual, avec renforcement des fonds propres. Attention aux fusions et acquisitions, (renforcer les lois sur la concurrence); décourager la taille; éviter bancassurance, promouvoir l'architecture ouverte. Définition du marché pertinent.

Avenir

- Modèle B : Scission des banques, renforcement des mécanismes des règles
 - Pour les banques commerciales, régulation renforcée, fonds propres renforcés, risques réduits. Le métier de la banque et du crédit. Conseil honnête pour produits de placement et transactions de marché, concurrence ou tarification.
 - Pour les banques d'affaires : tous marchés avec contrepartie centrale, concurrence accrue, régulation prudentielle plus réaliste, risque de faillite accepté.

Avenir

- Modèle C : on ne croit plus trop à la concurrence
 - Institutions spécialisées pour crédits spécifiques
 - Tarification des services bancaires
 - Définir les activités à conduire en service public
 - Nationaliser ?
 - Quel modèle de gestion si secteur public opère ?

En tout cas :

- Mécanismes satisfaisants pour les dépôts de particuliers.
 1. Meilleure couverture
 2. Garantie raisonnable
- Ethics do no pay. Codes de comportement ?
 - Marketing, pratiques générales, vendeurs
 - Investment banking
 - Traders
- Rémunération des contrôleurs. Internes - Externes